

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	6 mois	1 an	2 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.— 20.—
Etranger	4.—	10.—	19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal 114 54,
O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue Saint-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1 ^{re} insertion	20 cent.	la ligne ou son espace
Suisse	les suivantes	15 "	
Etranger		25 "	
Réclames		55 "	

M. V. X.

Nouvelles du jour

L'Allemagne devant une inconnue politique.

Les journaux allemands commentent à perte de vue les mémorables élections du 6 juin. La Gazette de Francfort est navrée. Le grand journal radical a une manière à lui d'interpréter le verdict populaire. D'abord, ce n'est pas, à ses yeux, l'arrêt d'un juge; c'est le vote d'un jury qui s'est laissé prendre aux belles phrases des avocats, qui ont été en l'espèce les comités de propagande des partis et les journaux. Si c'est cela, il faut donc croire que la droite et l'extrême gauche ont eu de meilleures plumes et de meilleurs orateurs à leur service que les partis gouvernementaux.

Pour la Gazette de Francfort, ce qui a triomphé aux élections, c'est l'esprit de classe; le vaincu de la journée, c'est l'esprit de conciliation sociale. Les partis qui cherchaient à réaliser l'accord des classes ont été déçavés; les faveurs de l'opinion sont allées aux partis qui incarnent l'antagonisme des deux grandes catégories sociales: les possédants et les non-possédants.

La Gazette de Francfort voit dans les élections le prélude d'un corps-à-corps décisif entre bourgeois et ouvriers. Les masses de droite et les masses d'extrême gauche, également dégoûtées des compromis par lesquels on les invitait à des actes de renoncement continuel, préfèrent la lutte ouverte pour la conquête du pouvoir. L'Allemagne est en marche pour la guerre civile.

Nous aimons à croire qu'il y a de l'exagération dans cette façon d'envisager les choses. La réaction qui s'est produite dans la classe bourgeoise contre les concessions à jet continu que le régime actuel faisait au socialisme n'indique pas nécessairement la détermination de jeter au feu tout programme d'améliorations sociales. Le chef du parti conservateur-libéral, qui est regardé comme le triomphateur de la journée, a déclaré que ses amis sont prêts à accepter la collaboration des socialistes, pourvu que ceux-ci bornent leurs demandes à ce qui est raisonnable.

Ce n'est pas de ce côté-là qu'est le danger; c'est du côté des socialistes, qui sont beaucoup plus prompts que quiconque à se conduire d'après la formule: tout ou rien!

La Gazette de Francfort le sait et voilà le vrai motif de son pessimisme.

Le nouveau Reichstag comptera 39 députés de plus que l'Assemblée nationale, soit 460 membres. Cela vient de ce que la loi électorale a été modifiée; au lieu d'indiquer un nombre fixe de députés, elle stipule que chaque parti a droit à un représentant par 60,000 électeurs mis en ligne.

L'Allemagne ayant 40 millions d'électeurs, le Parlement pourrait compter jusqu'à 660 membres, si tout le monde allait voter. D'après le nombre des élus, il y a eu environ 28 millions de votants; les femmes ont voté à peu près autant que les hommes.

Ce sont les deux partis de droite, les monarchistes et les conservateurs-libéraux, qui ont retiré tout le profit de l'accroissement de l'effectif parlementaire; les socialistes et le Centre catholique n'ont fait que se maintenir; dans le camp rouge, les modérés ont été mangés par les extrêmes, mais il n'y a pas d'accroissement, et tout le monde souligne cette stagnation. Quant au parti radical, il a perdu près du tiers de son effectif.

L'entreprise de former le nouveau gouvernement en Allemagne est tellement ardue que l'on propose de renoncer provisoirement à l'idée d'un cabinet de coalition; on ferait un ministère électorique, composé des chefs de tous les groupes politiques. M. Trimborn, du Centre catholique, en aurait la présidence.

Victor-Emmanuel III accomplit les rites commandés par les crises ministérielles, en recevant les notabilités politiques et les chefs de groupe. Hier après midi, il a appelé M. Giolitti, puis successivement MM. Luzzatti, Salandra et Meda. L'opinion

se prononce fermement en faveur de l'essai d'un cabinet Giolitti, qui opérerait une large concentration démocratique. La distance n'est pas longue de la roche Tarpeienne au Capitole, et il y a des grimpeurs qui ne sont jamais découragés.

Les catholiques français et le problème syndical

Paris, 9 juin.

En ces mêmes jours où l'essai de grève générale achevait de sombrer sous le mépris public, après avoir traîné durant plusieurs semaines une agonie sans gloire, la jeune Confédération des Travailleurs chrétiens tenait, à Paris, son premier congrès national.

Quelques chiffres serviront à indiquer sa force naissante. Ce n'est qu'en novembre dernier que la nouvelle organisation syndicale s'est fondue sous sa forme présente et que les groupements qui en font partie ont décidé de se fédérer. Elle comptait alors 321 syndicats, avec 90,000 adhérents. Au 1^{er} mai 1920, elle en comptait 578, avec 146,000. Ses effectifs se sont donc accrus de 60,000 membres en six mois. C'est un appréciable résultat. Il apparaît d'autant plus intéressant que la Confédération renferme maintenant dans son sein 5 fédérations nationales de métiers: celles des employés, des cheminots, du vêtement et du textile et 19 unions régionales ou départementales, dont la plus active et la plus importante est celle des syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine. Toute une presse professionnelle se d'organe au mouvement, qui publie 21 bulletins syndicaux.

De quel esprit sont animés ces groupements corporatifs? Ils l'ont déclaré maintes fois; ce sont les principes de la morale chrétienne qui sont à la base de leur action. A l'endroit de la C. G. T., ils répudient l'idée de la lutte de classe; ils sont partisans du maintien de la paix individuelle, ils entendent respecter les grandes forces morales sur lesquelles repose la société: l'autorité, la famille et la patrie. Quant au but qu'ils poursuivent, c'est de conclure avec les syndicats patronaux des conventions collectives de travail qui leur permettraient d'établir un juste équilibre entre leurs droits réels et ceux du patronat, dont ils ne cherchent pas la destruction, mais avec lequel ils entendent établir une équitable collaboration. Bref, ils veulent substituer une organisation corporative générale à la présente et cruelle anarchie économique; ils s'efforcent, par voie d'études, de contrats définis, d'institutions appropriées, de sauvegarder et de développer et le bien général de la profession et le bien commun de la cité.

Ces formules sont excellentes. Ce sont celles-là mêmes qu'Albert de Mun proposait dès 1888, dans l'un des discours qu'il prononça à la Chambre, au cours de la discussion de la loi sur les syndicats. Ses paroles sont à relire aujourd'hui: « Ce qui manque aux syndicats, tels que vous les concevez, disait-il alors, c'est précisément ce qui est le grand besoin, la grande nécessité sociale de notre temps, et ce qui l'avait au fond des vieilles institutions corporatives: le rapprochement des personnes, la conciliation des intérêts, l'apaisement qui ne peut se rencontrer que dans la reconstruction de la famille professionnelle. »

Les syndicats chrétiens cherchent cet apaisement et cette conciliation. A l'extrême rigueur, quand les circonstances sont telles qu'aucun autre moyen d'action ne leur reste possible, ils peuvent recourir à la grève; mais ils savent que la grève est un pis-aller, une arme de guerre, et que moins on s'en sert, mieux elle vaut. C'est la raison pour laquelle ils sont restés courageusement à l'écart du dernier mouvement révolutionnaire. Ont combattu et, par l'opposition qu'ils lui ont faite, ont contribué à le faire avorter. Ils se sont mêlés pourtant, l'an dernier, à cette année, à des grèves strictement professionnelles; à Paris, à Toulouse et à Amiens, en des cas où il leur appartenait nettement que le droit syndical avait été violé par les employeurs. Ils n'ont pas de temps, ils obtiennent gain de cause sans avoir besoin d'en venir à ces extrêmes, et la C. G. T. elle-même a dû rendre hommage à l'énergie et à la loyauté de leur attitude, comme elle a dû avouer que les services qu'ils ont rendus ne sont ni sans intérêt ni sans importance.

La position qu'ils ont prise et conquise est donc très nette. Les syndicats chrétiens ne sont pas des syndicats pour rire, et l'image de ces trop fameux syndicats jaunes qui n'ont fait que trop parler d'eux, il y a quelques années, et qui

ont tenté, récemment encore, sous d'autres noms, de se reconstituer. Ce sont de vrais syndicats professionnels, qui répudient tout ce que la doctrine cégétiste contient d'antisocial et d'immoral, qui ne considèrent pas le bourgeois et le patron comme l'ennemi par définition, mais qui entendent bien faire valoir leurs droits, quand ceux-ci sont en danger.

Le gouvernement français, qui affecta longtemps de les ignorer, se rend compte maintenant et de la force qu'ils représentent et de la valeur des principes dont ils se réclament. Il a promis, on le sait, de les traiter sur un pied d'égalité avec les autres syndicats et il a tenu parole. Le 20 février dernier, le secrétaire général de la Confédération, M. Gaston Tessier, a été nommé membre de la commission interministérielle chargée de suivre les variations du coût de la vie. Tout dernièrement encore, M. Millerand, recevant M. Zirnheld, président de la Confédération, lui disait: « Le gouvernement vous sait gré d'avoir créé des points de cristallisation autour desquels peuvent se grouper les ouvriers qui n'entendent pas courber la tête sous le joug de la tyrannie cégétiste. »

Jusqu'ici, le recrutement des syndicats chrétiens s'est surtout opéré dans les milieux catholiques. Il ne pouvait en être autrement. Le noyau primitif qui a été le centre de ralliement autour duquel le mouvement s'est développé était constitué par les membres d'un syndicat d'employés qui s'est fondé en 1887, parmi les membres de l'Association de Saint-Ladre, pieuse confrérie de persévérance ouverte aux anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes. Les syndicats féminins ont une origine analogue, puisque, à leur point de départ, on trouve l'initiative d'une Filie de la Charité, la Sœur Milcent.

A l'heure présente encore, la propagande en faveur des syndicats chrétiens se poursuit surtout dans les patronages catholiques, dans les groupements de l'Association catholique de la Jeunesse française, ou dans des organisations comme celle des cheminots catholiques. Depuis quelques années, les évêques français ont accumulé les témoignages de sympathie et les encouragements en leur faveur. Un bon nombre d'entre eux les ont recommandés chaudement à leurs diocésains. Il ne se tient plus maintenant de congrès catholiques important sans que les syndicats chrétiens y soient appuyés et préconisés comme offrant toutes garanties, tant au point de vue religieux qu'au point de vue moral. On peut les considérer, sans exagération, comme un fruit des enseignements de Léon XIII et comme une application heureuse des principes contenus dans l'Encyclique *Rerum Novarum*.

Est-ce à dire que ces syndicats doivent être confondus avec les confréries et les groupements strictement religieux? On ne peut le soutenir sérieusement, surtout depuis les précisions données à cet égard au congrès diocésain de Paris, il y a quelques mois. A ce congrès, les Unions professionnelles ont été nettement distinguées, et à bon droit, des syndicats proprement dits. Dans un discours dont le cardinal Amette approuva les conclusions, M. Zirnheld a tenu à faire bien remarquer ce qui distingue une « union professionnelle » d'un « syndicat ». Le rôle de l'union est de former, dans le professionnel qui en fait partie, le chrétien et de l'aider à perfectionner sa vie religieuse; celui du syndicat est de promouvoir le bien temporel de ses membres. Mais union et syndicat ne doivent pas s'ignorer. Au sein de l'Union, le syndicat trouvera des adhérents et des militants. Il y a une illustration de cette thèse dans l'organisation actuelle des cheminots français. Ils sont groupés dans une union professionnelle, déjà vieille de plus de vingt ans, puisqu'elle fut fondée en 1898, et, d'autre part, ils ont à leur disposition un syndicat. La situation est la même pour les métallurgistes.

Dans un pays comme la France, où les querelles religieuses ont si longtemps pesé sur la vie nationale et où il importe grandement de ne point donner prétexte à leur renaissance, il est bon qu'il en soit ainsi. Les catholiques français font, dans le domaine de l'organisation sociale, ce qu'ils ont fait, peu à peu, dans celui de l'organisation politique: ils évitent de former des partis fermés et, comme on dit, confessionnels. Ce à quoi ils doivent tenir, et ce à quoi ils tiennent, c'est à ce que leurs organisations religieuses ne puissent être confondues avec leurs formations politiques et sociales, tout en maintenant, dans ces formations, et dans toute son intégralité, l'esprit chrétien. Cette méthode leur permet une collaboration féconde, celle-là même que recommandait Léon XIII, avec ceux qui, sans faire profession ouverte de catholicisme, respectent la religion et se réclament d'une morale honnête. Ce faisant, ils veulent éviter de glisser en même temps dans ce que l'on nomme la neutralité, dont il est inutile de rappeler les dangers.

Les dirigeants des syndicats chrétiens se sont montrés, jusqu'à ce jour, très fermes sur ce point. Ils poussent la prudence jusqu'à ne point vouloir s'ouvrir à l'aventure à toute recrue qui se présente. Ils n'ont point la superstition du nombre. Ils désirent être d'abord une force cohérente et homogène. Cette ligne de conduite, que quelques-uns estiment trop timide, leur a

cependant permis de mettre debout la belle organisation que nous venons de décrire et dont le moins qu'on puisse dire à son louange est qu'elle forme aujourd'hui un essai généreux et agissant d'organisation sociale chrétienne sur le terrain professionnel.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 10 juin.

Le compte d'Etat

Ce n'est pas un débat hilarant que celui où s'est embarqué, aujourd'hui, le Conseil des Etats. En général, depuis cinq ans, les questions financières inspirent plutôt des sentiments lugubres. L'examen des comptes et des budgets se fait dans une atmosphère d'inquiétude et de morosité que les ciels les plus haineux ne parviennent pas à éclaircir.

Le compte d'Etat de la Confédération, pour 1919, solde par un déficit rond de 96 millions. Tout ce qu'on a pu dire pour se consoler de ce résultat, c'est qu'il est encore de 64 millions plus favorable que les prévisions budgétaires combinées avec les crédits supplémentaires.

Ainsi, malgré tous les relèvements de taxes, toutes les ingéniosités du fisc, l'équilibre financier ne se rétablit pas; les déficits s'ajoutent aux déficits. Cette constatation s'applique même à la région postale, dont le déficit atteint 23 millions, soit le plus fort découvert qui se soit produit jusqu'ici dans l'exploitation de ce service public.

Le président de la commission des finances, M. Andermatt, n'a pas eu de peine à faire ressortir la triste éloquence de ces chiffres. Le timbre, profond de sa voix de basse, est bien celui qu'il faut pour exprimer les sombres réflexions que suggère un pareil bilan.

Avec la commission, le représentant conservateur de Zoug estime qu'il y a lieu de soumettre l'Administration postale à une refonte complète. On ne saurait admettre, à la longue, que l'augmentation des traitements et la diminution des heures de travail doivent se traduire automatiquement par une continuelle majoration des taxes. Il faudra mettre sérieusement la main à l'œuvre de la simplification administrative.

Les dépenses militaires ont fait l'objet d'un rapport spécial de M. Keller.

Le député radical d'Argovie constate que le compte de 1919 est ici moins favorable que le budget. On avait prévu que les dépenses militaires seraient réduites à 38 millions. Elles ont atteint 53 millions. M. Keller excuse cet écart de 15 millions, en disant que le budget militaire avait été vraiment trop réduit. Le débatte argovien n'est pas de ceux qui tiennent à voir l'esprit militaire se refroidir en Suisse, malgré les promesses pacifiques de la Société des nations. Il le témoigne en exprimant tout le regret que lui cause la diminution du nombre des cadets, diminution attestée noir sur blanc par les chiffres du compte d'Etat et le message du Conseil fédéral. Si la jeunesse se désintéresse de l'instruction militaire préparatoire, c'est là, aux yeux de M. Keller, un mauvais son de cloche.

A part quelques remarques individuelles, le débat sur le compte d'Etat a été d'une désespérante monotonie. Si bien que M. Legler, sans en fin de compte, s'est démonté, ne comprenant pas que la discussion pût se poursuivre en l'absence de tout représentant du Conseil fédéral. Le chef du Département des finances était retenu, en effet, au Conseil national, par la discussion sur les taxes supplémentaires des douanes. Alors est apparu M. Chuard, chef du Département de l'intérieur, venu fort à propos pour entendre le rapport de M. Petavel sur les rubriques de cette partie du compte d'Etat.

La commission ayant exprimé le vœu qu'on mit une sourdine à la construction de bâtiments nouveaux et à la transformation coûteuse des vieux bâtiments d'administration, M. Chuard a pris bonne note de cette observation et a déclaré, au surplus, que la consigne était déjà donnée de renoncer à toutes constructions somptueuses. C'est précisément pour n'être pas obligée de bâtir dans des conditions onéreuses que la Confédération acquiert des immeubles déjà tout prêts.

Faute d'autre aliment pour son tempérament combatif, M. Legler a fait une charge à fond contre le parc national qui est, dès l'origine, sa bête noire. Sa sortie au sujet des démêlés entre les autorités grisonnes et la commission du parc national a fait bondir M. Lely, qui nie toute espèce de conflit. Le représentant de la Rhétie conteste formellement que ses compatriotes cherchent à endosser au parc national les terrains improductifs dont ils voudraient par là tirer un profit.

Réplique de M. Legler. Le démocrate

glaronnais trouve que son contradicteur grison s'échauffe trop.

L'incident est clos sur ce trait original, qui rappelle les Gracques se plaignant des célestes. M. Legler donnant une leçon de calme à M. Lely, c'est tout un poème.

Au Conseil national

Berne, 10 juin.

On a abordé les taxes supplémentaires de douanes.

MM. Mosimann et Alfred Frey rapportent. Les rapporteurs constatent qu'il s'agit de hausser les droits d'entrée sur le tabac, les cigares et les cigarettes. C'est un premier pas vers l'imposition du tabac. La hausse est du triple pour le tabac brut, du quadruple pour les cigares et du sextuple pour les cigarettes. Le caractère d'urgence donné à l'arrêté n'a rien d'exceptionnel; les majorations correspondent à la valeur des marchandises. La recette supplémentaire ainsi obtenue sera de 16 millions.

M. Naive développe une motion invitant le Conseil fédéral à abroger immédiatement l'arrêté portant relèvement des droits sur le tabac, qui n'a pas de base légale. Les pleins pouvoirs n'autorisent le Conseil fédéral qu'à prendre des mesures pour la sauvegarde de la sécurité du pays. Il s'agit d'une mesure purement fiscale et nous nous trouvons en présence d'un acte des plus arbitraires. En réalité, c'est un impôt nouveau qu'on propose, un impôt de consommation, qui aura sa répercussion sur toute notre économie nationale.

M. Keller s'exprime dans le même sens. Il propose de ne pas entrer en matière.

M. Graf expose que les impôts directs passent très facilement sur la classe moyenne. Aussi longtemps que l'équilibre du budget ne sera pas rétabli, on sera obligé de créer de nouvelles ressources.

M. Maunoir félicite le Conseil fédéral de recourir aux impôts indirects. Les augmentations projetées, sauf pour le tabac, qui est un article de luxe, sont insignifiantes.

M. Jenny parle en faveur de l'entente en matière.

M. Alfred Frey relève que la proportion des recettes douanières dans les recettes de la Confédération a beaucoup baissé depuis 1913: elle était alors de 45% et n'est plus aujourd'hui que de 19%.

Le débat est interrompu.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne:

Le Conseil national n'a pas pris au sérieux la proposition socialiste d'ajouter la clause référendaire à l'arrêté concernant le relèvement des taxes de chemins de fer. Les socialistes n'ont rien voulu savoir de la clause référendaire pour les dépenses, soit pour les augmentations de traitements. Pourquoi la demander pour les recettes indispensables? L'idée a été repoussée. Alors, les socialistes sont restés assis lors de la votation.

Le rebout offensif des Tessinois, jeudi matin, contre le maintien des surtaxes de montagne sur la ligne du Saint-Gothard, accusait un changement de tactique. Les arguments économiques avaient été réfutés par M. Haab. M. Dönni fit valoir des arguments politiques. Cette volte-face a eu du succès. Le député tessinois manie très bien la langue allemande.

Le débat sur les nouvelles taxes douanières n'a été qu'amorcé jeudi. L'autorité de M. Alfred Frey a fait facilement justice des déclamations de M. Naive.

L'impôt sur les successions

La commission du Conseil national pour les assurances sociales a discuté la proposition Mosimann d'après laquelle les cantons auraient à verser un contingent annuel sur la base d'une estimation uniforme pour toute la Suisse et d'après un taux fixé par la législation fédérale, tout en restant maîtres de légiférer sur les successions.

M. le conseiller fédéral Musy a donné à cette proposition une rédaction quelque peu différente. En outre, M. le conseiller fédéral Musy a proposé qu'une partie déterminée du produit de l'impôt sur les successions fût remise à la Confédération; mais cette proposition a été repoussée par la commission.

La hausse des tarifs douaniers

La Ligue suisse des sociétés de consommation a adressé au Conseil fédéral une requête dans laquelle la Ligue prend position contre la hausse du tarif douanier qui doit rapporter à la Confédération 16 millions de francs. En outre, la requête demande que l'arrêté fédéral soit soumis au référendum.

ÉTRANGER

Les engagements de la Russie

Paris, 11 juin.

(Havas.) — Hier jeudi a eu lieu, à Paris, sous la présidence de M. Noulens, sénateur, ancien ambassadeur de France à Pétersbourg, une conférence internationale provoquée par la commission générale de protection des intérêts français en Russie et à laquelle étaient représentés les divers comités alliés et neutres formés pour la défense des intérêts privés de leurs ressortissants en Russie. La Suisse était représentée par M. le professeur Tendury et par M. Robert Juillard.

La séance a été ouverte par un discours de M. Noulens, lequel exposa que, sans prétendre dicter des solutions quelconques aux gouvernements, les groupements représentés à la conférence ont le droit et le devoir de demander que la réparation des dommages causés aux étrangers en Russie et la reconnaissance des engagements pris par l'ancien Etat russe soient posées en question préalable à toute reprise de relations, lors des conversations avec les agents des Soviets. Le comité français a déjà élaboré un projet dans ce sens et se trouve en parfaite communion avec les comités belge et anglais.

Lecture fut ensuite donnée d'un rapport de la délégation française concernant, d'une part, la réparation des dommages subis par les étrangers en Russie, d'autre part, le règlement des dettes contractées vis-à-vis d'eux par l'ancien Etat russe.

Le rapport conclut à la nécessité d'émener tous les gouvernements établis sur les territoires de l'ancien empire des tsars à reconnaître ces engagements et à en assurer l'accomplissement. Il prévoit à cet effet deux organismes temporaires spéciaux.

Au Maroc

Fes, 10 juin.

(Havas.) — Le poste de Tangemine, récemment établi dans la région de Sefton, a été attaqué par un groupe important de dissidents. Les troupes françaises ont eu quinze blessés. Elles ont repoussé l'assailant et lui ont infligé de lourdes pertes.

Belgique et Luxembourg

Luxembourg, 8 juin.

La reine Elisabeth de Belgique, qui réside actuellement au château de Clermont, est arrivée ici hier en auto. La Reine a rendu visite à la Grande-Duchesse, au château de Colmarburg. Elle est repartie le soir.

La question du Dodécacanèse

M. Stokos Zervos, président de la délégation du Dodécacanèse auprès de la Conférence de la paix, adresse une lettre aux journaux dans laquelle il s'attache à démontrer que, dans tout le cours de l'histoire, Rhodes et le Dodécacanèse ont toujours été grecs. Ce texte, qui est trop long pour être reproduit tout entier, se termine de la façon suivante :

« C'est notre liberté que nous réclamons. Nous demandons que justice nous soit faite. Nous revendiquons notre liberté parce que nous sommes Grecs depuis 3,500 ans. Nous revendiquons notre liberté et notre réunion à notre mère patrie, la Grèce. »

On sait dans quelles conditions se pose la question du Dodécacanèse. Ces îles ont été saisies par l'Italie au cours de la guerre italo-turque en 1912. On assure qu'un accord est intervenu entre Rome et Athènes, aux termes duquel l'Italie renouvellerait à la Grèce le Dodécacanèse à l'exception de Rhodes. Interrogé récemment à ce sujet à la Chambre des Communes, M. Bonar Law répondit que, s'agissant d'un arrangement entre deux Etats alliés, il n'appartenait pas au gouvernement britannique de fournir des explications à ce propos. C'est à l'occasion de cette déclaration que M. Stokos Zervos a écrit la lettre dont on a lu le passage principal ci-dessus.

La santé de M. Wilson

Washington, 9 juin.

Les milieux politiques ont appris avec la plus vive anxiété que M. Wilson avait eu une brusque rechute et que de nombreux médecins spécialistes avaient été mandés d'urgence à la Maison-Blanche.

L'impression causée par ces mauvaises nouvelles n'a été atténuée plus forte que le communiqué médical publié à y a deux jours assurant que la santé du président s'était établie au point qu'on pouvait presque l'esimer guéri.

La rechute a donné lieu à de nombreux commentaires sur la nature de la maladie du président. Pour dissiper les doutes que la nouvelle de la rechute avait fait naître dans le public, les spécialistes qui les premiers ont soigné le président ont fait une déclaration diagnostiquant une lésion prostatique.

Japonais et bolchévistes

Tokio, 10 juin.

On sait qu'un détachement japonais, escorté par deux croiseurs, a été envoyé à Nikolaïevsk soit après le massacre des Japonais dans ce port.

Le détachement japonais est entré le 3 juin dans le port de Nikolaïevsk.

Les partisans bolchévistes, apprenant l'approche de l'armée japonaise, se sont enfuis de Nikolaïevsk, après avoir mis le feu aux principaux bâtiments de la ville. Quand l'armée japonaise fit son entrée, elle ne trouva aucun soldat, mais des incendies éclatèrent partout. Au moment du terrible massacre, 800 Japonais environ résidaient dans la ville. 670 d'entre eux périrent, entre les mains des bolchévistes, en trois jours, soit du 12 au 14 mars dernier. Les 130 survivants, hommes, femmes et enfants, qui souffrirent des cruautés indescriptibles des bolchévistes dans la prison de Nikolaïevsk, eurent le sort de leurs compatriotes : les partisans bolchévistes ayant mis le feu à la prison le 25 mars, juste avant leur fuite, ils furent brûlés vivants. La population japonaise ressentit une vive indignation, en face de cette confirmation officielle du massacre des Japonais à Nikolaïevsk.

Les bolchévistes en Perse

Téhéran, 10 juin.

(Havas.) — La situation n'a subi jusqu'ici aucun changement. Les forces bolchévistes continuent à occuper les ports de la Caspienne. Ils ont débarqué un contingent d'ouvriers persans du Caucase entraînés dans des écoles de propagande bolchéviste et chargés de prêcher la révolution communiste en Perse. Les autorités ont fait procéder à plusieurs exécutions à Enzeli. Le Conseil des ministres s'est réuni le 7 juin et aurait décidé de réunir les forces de gendarmerie pour organiser la résistance.

La paix des Lettons et des bolchévistes

Riga, 10 juin.

Les quatre premières stipulations du traité de paix entre la Latvia (Lettonie) et la Russie ont été adoptées à Moscou ; soit : 1) La cessation de la guerre ; 2) la reconnaissance de l'indépendance de la Latvia ; 3) la délimitation de la frontière ; 4) les garanties militaires. Actuellement, on confère au sujet du rapatriement des réfugiés.

PETITE GAZETTE

« La Salopette »

« La Salopette », c'est le nom d'une Ligue qui vient de se fonder à Vichy. Elle est, dit-on, composée de gens du monde et d'artistes parisiens qui se sont engagés à porter une sorte de bourgeoise et pantalon de treillis, afin de protester contre le prix exorbitant des vêtements.

L'expulsé expulsé

De la Croix de Paris :

Un parlementaire heureux, c'est le général de Maud'huy. Pensez donc ! Il a un bail pour un appartement précédemment loué par M. Rabier, le farouche antifédéral d'Orléans.

M. Rabier ne voulait pas s'en aller, il y a

fallor l'expulsé ; et c'est cette perspective qui réjouit le général de Maud'huy.

— Hein ! vous dit-il avec un plissement malin des paupières, ce Rabier, qui a passé sa vie à expulser des religieux et des religieuses, je m'en vais un peu l'expulser à son tour !

Nouvelles religieuses

A la Congrégation des Rites

La Congrégation des Rites, avec l'intervention des cardinaux et des prélats théologiens et consultants, a tenu une réunion préparatoire et a émis des vœux sur les matières suivantes :

1° Sur la validité du procès relatif aux miracles que l'on affirme avoir été opérés par Dieu, par l'intercession du bienheureux Eudes, fondateur de la Congrégation des Fils de Marie, miracles survenus après sa béatification ;

2° Sur la validité du procès de deux miracles que l'on affirme avoir été opérés par l'intercession du vénérable Maria Strambi, Clerc régulier déchaussé de la Croix de la Passion de Jésus ;

3° Sur la validité du procès de la cause du vénérable Don Bosco, fondateur des Salésiens ;

4° Sur la validité du procès de renom de sainteté du vénérable Hilbera, Rédemptoriste ;

5° Sur la validité du procès de renom de sainteté de Domenico Savio, élève Salésien.

Le nouveau curé de Lausanne

Dans sa séance du 10 juin, le Conseil d'Etat vaudois a nommé M. l'abbé Joseph Mauvais, curé de la paroisse de Notre-Dame à Lausanne. Comme la paroisse du Valentin est la plus ancienne et la plus importante, l'usage s'est introduit d'appeler son titulaire curé de Lausanne, alors que, en réalité, la ville est divisée en trois paroisses distinctes et autonomes. M. l'abbé Mauvais est actuellement curé de la paroisse du Saint-Rédempteur (Rumine), où il remplaça M. l'abbé Besson lorsque celui-ci fut appelé à la direction du Séminaire diocésain, en septembre dernier. M. l'abbé Joseph Mauvais est d'origine jurassienne. Il fit ses études à Chartres et entra au Séminaire de Fribourg. Après son ordination, il exerça le ministère à Fribourg — paroisse de Saint-Pierre — puis il fut envoyé comme vicaire à Yverdon et Lausanne, où il demeura jusqu'en 1916. C'est avec beaucoup de regrets que les paroissiens du Valentin se séparèrent de lui, lorsqu'il fut appelé à la cure de Nyon. Les œuvres de jeunesse, en particulier, perdirent en lui un directeur d'un dévouement sans bornes. Pendant plusieurs années, M. l'abbé Mauvais a présidé la Concordia. Aussi est-ce avec une grande joie que les catholiques de la paroisse de Notre-Dame le voient revenir à eux. La mission qui est confiée à M. l'abbé Mauvais n'est point parvenue aux plus légères ; mais il possède toutes les qualités pour suivre les traces de son prédécesseur, M. le doyen François Pahud, dont le souvenir restera lié à la paroisse du Valentin. M. le curé Mauvais est d'une courtoisie charmante, et son abord est des plus accueillants. Esprit très clair et très organisateur, orateur distingué, le nouveau curé de Lausanne est tenace dans ses entreprises, qu'il s'agit, par son habileté et son dévouement, mener à bonne fin. Ajoutons qu'il n'est âgé que de trente-cinq ans.

Le frère de M. l'abbé Mauvais est curé de Corpataux. A. J. R.

NOUVELLES DIVERSES

Le cabinet polonais est démissionnaire, parce qu'il a été mis en minorité dans la commission d'approvisionnement.

On annonce, de Paris, la mort du romancier Charles Mérouvel, âgé de 88 ans.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTE seront mises à la poste le 19 juin. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrions obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION.

Confédération

La loi sur la durée du travail

Un appel des organisations chrétiennes-sociales prend énergiquement position contre le referendum visant la loi sur la durée du travail.

Dans la franc-maçonnerie suisse

La Tribune de Genève annonce que, lors des assises de la franc-maçonnerie, qui viennent de se tenir à Montreux, M. Isaac Reverchon a été élu grand-maître pour une période de cinq ans.

M. Isaac Reverchon est professeur au collège de Genève. Il est né en 1862, est entré dans la franc-maçonnerie en 1887 et appartient à la loge genevoise des Amis Fidèles, dont il est vénérable d'honneur.

L'exposition d'électricité de Lucerne

L'exposition suisse d'électricité, à Lucerne, restera ouverte jusqu'au dimanche 20 juin. La fréquentation augmente de jour en jour ; le 6 juin, elle s'éleva à environ 12,000 personnes. Lundi, le 14, mercredi le 16 et vendredi le 18 juin, il sera organisé des journées populaires à prix d'entrée considérablement réduit.

Les chrétiens-sociaux

et les questions actuelles

Le comité fédéral de la Fédération ouvrière chrétienne-sociale se réunit demain, à Zurich. M. le Dr Lorenz rapportera sur la révision des tarifs douaniers ; M. Müller, secrétaire général, sur la révision de l'assurance-accidents ; M. le conseiller national Scherrer, sur l'assurance des vieillards, des invalides et des orphelins ; M. le conseiller national Duf, sur la conférence internationale du travail.

Un Suisse mis à mort

par les bolchévistes

La Thurgauer Zeitung est informée, de Moscou, qu'un citoyen thurgovien, M. Paul Imhof, directeur de fabrique, a été fusillé dans sa maison, près de Moscou, par les bolchévistes. M^{me} Imhof a partagé le sort de son mari.

M. Imhof était revenu en Suisse, au mois d'août 1914, pour faire son service aux frontières.

TRIBUNAUX

L'affaire Renaud-Charrière

L'avocat Renaud-Charrière, condamné pour diffamation du Conseil fédéral, a interjeté appel contre le jugement de la cour pénale fédérale.

La cour d'appel du Tribunal fédéral se prononcera sur cette question au cours de sa séance de jeudi prochain.

La vie économique

La France et le marché des phosphates

La France, grâce aux gisements qui existent dans ses colonies ou protectorats, est sur le point de devenir la nation la plus riche en phosphates. Jusqu'ici, les Etats-Unis occupaient la première place dans le monde comme pays producteur de ce minéral, l'exploitation des couches américaines fournissant 3 millions 200 mille tonnes de phosphates par an.

Mais voici que le Maroc se révèle définitivement comme possédant de formidables gisements susceptibles de donner un tel rendement que, du coup, la France est à la veille de prendre la tête de toutes les puissances mondiales pour la production des phosphates.

On se rend compte tout de suite de l'importance de ce fait, vu que les phosphates naturels ou traités par l'acide sulfurique et convertis en superphosphates constituent un engrais de premier ordre que les Etats européens vont être amenés à utiliser de plus en plus pour améliorer le rendement des terres en froment, dans

le but de parer au déficit constaté dans la production des céréales. La France va devenir souverainement capable d'assurer à elle seule le ravitaillement de l'Europe en phosphates avec la proximité de ses gisements marocains et tunisiens.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Six mineurs tués

Mercredi soir, la cage d'un puits de charbonnage, dans la région minière de Charleroi, s'est détachée et est tombée au fond du puits. Il y a eu six tués.

Caruso cambriolé

On mande d'East Hampton (Etats-Unis) que la maison de campagne de Caruso, l'illustre ténor italien, qui réside en Amérique, a été dévalisée, un après-midi. On y a volé des bijoux dont la valeur est estimée à 500,000 dollars. Parmi ces bijoux se trouve un collier de diamants d'une valeur de 75,000 dollars.

Au cours actuel du change, les bijoux volés représentent une valeur de 6 millions de francs.

Les vols dans les gares

A Düsseldorf, la section de la police criminelle attachée au service des chemins de fer a découvert un certain nombre de vols très importants de marchandises commis au cours des dernières années à la gare de Düsseldorf. On a déjà procédé à l'arrestation de 45 fonctionnaires et ouvriers.

AVIATION

Paris-Genève

Un service de passagers et de marchandises Paris-Genève-Paris par avions sera ouvert à l'exploitation le 1^{er} juillet. Il sera assuré par deux pilotes, l'aviateur genevois Duratout, breveté en 1910, et le lieutenant-aviateur français Gustave Minier. Le service sera assuré six fois par mois dans chaque sens.

Echos de partout

VICTIMES DU TRAVAIL

Il ne faisait pas chaud au champ de courses d'Enghien samedi. Le soleil hésitait à sourire, un petit vent du nord faisait frissonner désagréablement les élégantes.

Cependant, l'une d'elles, bien mal protégée par 2 m. 50 de tulle brodé, paraissait verte de froid.

— Couvrez-vous, madame, je vous en prie, dit respectueusement un vieil habitué du champ de courses.

— Alors la jeune femme de répondre avec un soupir :

— Ce n'est pas l'envie qui m'en manque ; seulement, je ne suis pas ici pour exposer un manteau, mais bien la robe qui vous fait pitié, mon bon monsieur. Et le patron ne badine pas avec le travail !

MOT DE LA FIN

— On annonce d'Amérique une vague de Daisse.

— Malheureusement, c'est un bruit encore vague...

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 heures précises, présence indispensable à l'orgue pour la fête du Sacré-Cœur.

Boxing-Club Fribourg. — Avis aux sportsmen. Le Boxing-Club de Berne organise pour ce soir vendredi, 11 juin, à 8 h. 1/2, une soirée pugiliste, au Casino de Berne, avec le concours de 7 boxeurs du Boxing-Club de Fribourg. A noter au programme l'exhibition entre professionnels : Badoux champion d'Europe et Buechi champion suisse.

Laurence Albani

par PAUL BOURGÈS

Après quelques secondes d'hésitation, Libertat, en effet, remettait sa machine en marche, d'un mouvement violent, et il filait vers Toulon à toute vitesse, dans un nuage de poussière grise et de fumée blanche où sa voiture basse et lui disparaissent bientôt. Telle fut la curiosité de la mère qu'elle s'élança dans l'allée au-devant de sa fille, gardant à la main son béchard tout noir de terre, et, à voix basse :

— Hé bien ! il ne t'a pas demandée en mariage ?

— « Il m'a demandée », dit Laurence, « et j'ai refusé. »

Si Pierre était demeuré stupéfié, tout à l'heure, de la phrase de rupture que la jeune fille lui avait lancée à la face, la surprise de la mère fut plus grande encore. Elle répéta :

— « Tu as refusé ? »

Et, comme Laurence s'éloignait sans autre explication, Françoise Albani revint vers sa fille cadette, et, jetant le béchard à terre :

— Continue le travail, ma pichoune, » dit-elle. « Il faut que j'aile au bois tout de suite parler avec ton père. »

— « Faudra-t-il commander ma robe, maman, » demanda Marie-Louise, « passionnément intriguée elle aussi, — « pour la noce de Laurence ? »

— « Tu commanderas la robe de ta noce à toi, auparavant, » répondit la mère.

Et, tout bas, en cheminant vers la colline où elle allait annoncer à son mari la prodigieuse nouvelle de ce refus :

— « Depuis qu'elle est revenue de chez cette maudite Anglaise, elle ne sait plus ce qu'elle veut. Un si niche mariage ! Ah ! misère de nous ! »

IX

La bonne femme ne croyait pas si bien dire : réellement, Laurence ne savait plus ce qu'elle voulait. D'avoir été libérée ainsi, violemment et brusquement, avec Libertat l'étonnait elle-même, et non moins le motif qui l'avait soulevée contre le rival de Pascal dans ce subit mouvement d'une impulsive aversion. Elle achevait, comme on l'a dit plus haut, de découvrir son propre cœur. C'était bien à Pascal qu'elle avait, dans un élan de passion, sacrifié Virgile, et elle en éprouvait un remords. Comment sauver le petit, maintenant ? Pour se débarrasser de ce remords, elle tendit toutes les forces de son esprit à imaginer un autre moyen. Hélas ! Elle avait déjà passé en revue toutes les hypothèses. Elle les avait toutes rejetées. Elle se fixa sur une, pourtant, qui lui parut plus réalisable que les autres : que son père acceptât de prendre l'enfant chez lui. Il se plaignait si souvent qu'il lui manquait un ouvrier.

— « Je me fais vieux », disait-il. « Autrefois, je travaillais pour deux. A présent, ce n'est plus que pour un et demi. Manius va partir pour le régiment. Autrefois, un Piémontais vous demandait trente sous de sa journée. A présent, c'est des quatre francs, des cinq francs qu'ils veulent. Avec ça, le vin se vend chaque année

moins cher. Il y en a trop. Tout le monde arrache ses oliviers pour planter de la vigne. J'aurais besoin d'une autre paire de bras, et pas trop chère. »

Cette paire de bras, elle était là. Le petit Virgile, c'était le demi-ouvrier rêvé. Hélas, encore ! L'objection restait la même : comment expliquer que le voisin Couture se séparât de cet aide, sur lequel il ne tarissait pas en éloges ? C'était si simple. Le départ de Pascal pour l'Algérie justifiait tout. Du moment qu'il quittait le pays, il était trop naturel qu'il n'emmenât pas Virgile... Oui, à condition qu'il se prêtât à cette combinaison. Hélas, encore et encore ! Quand Antoine Albani viendrait lui dire :

« Il paraît que tu n'en vas, j'ai bien envie de prendre ton gosse, » il parlerait. Il dirait le crime, à moins qu'elle, Laurence, n'obtienne de lui une promesse de silence. Hélas, toujours ! Ce silence ne suffirait pas. Ce passage de l'enfant d'une bastide à l'autre exigerait une négociation avec le père Nas, longue peut-être. Oh ! vivrait le petit, pendant ce temps-là ? Elle ne pouvait pourtant pas le garder caché dans la cabane. Et voici qu'au terme de sa méditation, la jeune fille se heurtait au même obstacle.

Pour sauver l'enfant, il fallait que Pascal consentît non seulement à se taire, mais à lui donner cet asile qu'il venait de lui refuser si durement. Elle-même, qui osait implorer pour le malheureux, de quel geste de colère il l'avait chassée ! Mais pourquoi ? Parce qu'il se soupçonnait un rival. Ce rival, elle venait de rompre avec lui pour toujours. Si, pourtant, Pascal apprenait cette rupture ?... Laurence n'eut pas plus tôt conçu cette idée qu'elle remettait déjà son chapeau pour retourner chez le jeune

homme. Sur le point de sortir de sa chambre, elle s'arrêta. Ce n'était plus au danger de Virgile qu'elle pensait maintenant. Elle allait revoir celui qui l'aimait. Il l'aimait, et voici qu'elle sentait qu'elle aussi l'aimait ! Elle ne le savait pas, quand il lui avait demandé d'être sa femme et qu'elle avait refusé. Elle ne pouvait plus se tromper sur les émotions qu'elle éprouvait, à présent. Cette pénible scène avec Libertat lui en avait révélé trop vivement la nature. Mais, puisqu'elle aimait Pascal, c'est maintenant que tout devenait si simple. Il suffisait qu'elle aille lui dire :

— « Je ne veux pas que tu partes. Moi aussi, je t'aime. Tu m'as demandé de t'épouser. Si tu veux encore, c'est oui. » Elle s'entendait mentalement prononcer ces paroles et ajouter : — « Tu ne refuses pas à ta femme la première chose qu'elle t'aura demandée ?... » Cette première chose, ce serait de ne pas perdre Virgile.

— « Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt ? » se dit-elle. Si souvent elle avait vu des fleurs s'ouvrir en une matinée parce que c'était le temps ; de même l'éclosion totale de son amour s'était accomplie seulement depuis ces quelques heures. Toute joieuse d'agir désormais dans la vérité de son cœur, elle en tremblait, cependant. Elle ne se comprenait pas encore elle-même. D'instinct, elle voulait mettre un peu de temps entre cette minute de plénitude intérieure et le geste qui fixerait pour toujours sa destinée. Le souvenir de Virgile lui en donnait un prétexte, et, se parlant tout haut : — « Il faut pourtant qu'il mange, ce petit. »

Comme la nuit précédente, elle passa dans

la cuisine se munir de quelques provisions. Une seule crainte l'angoissait, cette fois, non pas que sa soeur, toujours à besogner dans le champ, lui lançât quelque brocard sur ses allées et venues, mais que, sur la route là-bas, à peine sortie de la maison, elle n'aperçût une automobile. On devine laquelle. Bah ! Que Pierre Libertat se fût ravi et voulu une autre explication, ce n'était qu'un ennui à supporter. L'incoïncidence était finie. Vaine appréhension, d'ailleurs ! Sur le long brun poudroyeux ne se voyaient que les charrettes des cultivateurs, cheminant au trot ralenti de leurs bêtes. Laurence arriva ainsi à Pomponiana, sans autre rencontre. Là, un saisissement l'attendait. La porte de Mouette, leur cabane, était fermée, et la clé enlevée. Elle appela et frappa. Aucune réponse. Un malheur était-il arrivé ? Elle regarda autour d'elle, en proie à quelle anxiété ! Un grand garçon de dix-sept ans marchait parmi les roches, les jambes nues jusqu'au-dessus du genou. Il pêchait des oursins, à la place même où Virgile aurait dû être, occupé au même travail. C'était le fils d'un gardien d'une villa voisine et qu'elle connaissait. Devançant toute demande, ce garçon lui cria le premier :

— « Vous cherchez le petit Nas, mademoiselle Albani ? »

— « Oui », dit Laurence, un peu rassurée par ce fait que Virgile était donné de sa présence à Pomponiana l'explication convenue entre eux. Sans quoi, l'autre aurait-il posé cette question ?

(A suivre.)

FRIBOURG

PARTI CONSERVATEUR de la ville de Fribourg

Assemblée générale des électeurs conservateurs de la ville, au Cercle catholique, demain soir, samedi, à 8 h. 1/2.

Tractanda : Approbation des statuts du parti conservateur de la ville et nomination des délégués à l'assemblée constituante de district.

† M. Chavallaz, député

Hier matin, 10 juin, a succédé, après une longue et pénible maladie, M. Pacifique Chavallaz, député et syndic d'Ecurvillens. Avec lui disparaît une des belles physionomies de notre députation campagnarde.

Né d'une famille depuis longtemps consacrée aux affaires publiques, il avait appris, à l'école de son père, l'ancien député Joseph Chavallaz, le maniement des affaires et l'amour désintéressé de son pays.

Dès l'âge de 21 ans, il exerça les fonctions de secrétaire communal, et, malgré son jeune âge, il se voua avec un rare bon sens à ce travail de collaboration et souvent d'initiative.

Pendant une vingtaine d'années, il fut officier d'état civil. Dans ce poste encore, il fit preuve de ses qualités d'ordre et de ses soins méticuleux.

S'intéressant aux intérêts agricoles qu'il connaissait, étant lui-même un agriculteur avisé et un travailleur acharné, il collabora à la fondation du Moulin-Neuf de Matrân. Pendant de longues années, il en dirigea la comptabilité, et dernièrement encore, malgré le mal implacable qui l'accablait, il s'appliquait à ce travail discret et utile.

L'estime et l'affection de ses concitoyens le firent successivement être syndic d'Ecurvillens, président de paroisse d'Ecurvillens-Postieux et, enfin, député au Grand Conseil.

La construction de l'église paroissiale, œuvre de goût, vrai joyau s'adaptant bien au décor du coquet village d'Ecurvillens, fut une de ses grandes préoccupations. Il en parla d'ailleurs toujours avec joie et rappela les souvenirs nombreux qui se rapportaient à son édification. Comme président de paroisse, il avait à cœur de soutenir son méritant curé.

Syndic, il soutenait vaillamment ce qu'il estimait juste et opportun. La nouvelle maison d'école, construite, comme l'église, d'après les plans de M. l'architecte Devolz, complète harmonieusement la série des progrès qui se réalisèrent à Ecurvillens, en ces dernières années.

L'élection de M. Chavallaz au Grand Conseil fut une légitime récompense de son esprit public, tout en étant un précieux appoint pour cette assemblée. Doué d'un rare bon sens et d'une conscience délicate, le député Chavallaz était un de ces hommes qui présentent leurs raisons d'agir et jugent d'une façon saine les événements de notre politique fribourgeoise. Il faudrait beaucoup d'authentiques Fribourgeois de cette trempe.

Les regrets de toute la population se joignent à ceux de la belle famille du défunt, famille chrétienne qui faisait la consolation de son chef. La religion fut l'âme de l'activité de M. Chavallaz et la suprême consolation de ses derniers jours. Que Dieu récompense cet homme de bien et ce bon serviteur du pays.

Société d'histoire

Hier, à la réunion de la Société d'histoire du canton de Fribourg, M. Paul Ebischer, étudiant en philologie, a communiqué et commenté des textes français et patois des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les uns imprimés et les autres manuscrits, qu'il a découverts dans la reliure d'un ancien document. Il s'agit de chansons, d'apologues et de petites pièces dialoguées.

M. le professeur Bertoni a fait remarquer l'importance de cette découverte pour l'étude du patois ancien (franco-provençal).

M. le professeur Gaston Castelà a lu quelques chapitres de son histoire du canton de Fribourg, en voie de préparation. Il s'agissait du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle. L'auditoire a été vivement intéressé.

M. Max de Techtermann a donné des renseignements sur un noble bernois du nom de Zum Stein, réfugié à Fribourg, à la suite de la Réformation, et qui habitait en l'auge une maison où M. Techtermann a retrouvé le vestige de ses ammoires.

M. l'abbé Ducrest, président de la Société, a communiqué qu'on avait mis au jour, à Villarepos, un cadavre probablement burgonde ou alamanique, où l'on a recueilli une monnaie romaine et une plaque de ceinture. Au bois de la Glâne, du côté opposé à l'emplacement du château disparu des sires de Glâne, on a aussi trouvé quelques squelettes. A Cornarod, on a recueilli une monnaie romaine. Prés de la Molère, un particulier est en train d'explorer un souterrain d'une vaste étendue.

L'assemblée d'été de la Société d'histoire aura lieu à Bulle, le mois prochain.

M. Pierre de Zurich et M. Paul Ebischer ont été nommés membres du comité de la Société d'histoire.

La fièvre aphteuse

De nouveaux foyers d'épizootie sont signalés à Franchesols, à Villarepos, à Ried, à Wiler (Schmitten) et à Vuadens.

Devant l'extension du fléau dans plusieurs cantons suisses, et les graves conséquences que peut avoir l'abattage en masse de tout le bétail contaminé, l'Office sanitaire fédéral a décidé de restreindre cet abattage à certains cas spéciaux. L'Office vétérinaire fédéral décidera dans chaque cas, après avoir entendu les autorités du canton intéressé.

Le sacre de Mgr BESSON

La consécration épiscopale de Mgr Besson, évêque élu de Lausanne et Genève, annoncée pour le 13 juin, puis pour le 20 juin, est fixée à dimanche 13 juin. On se réjouira de cette nouvelle puisqu'elle indique que l'arrivée du nouvel évêque à Fribourg sera aussi plus prochaine.

Mgr Besson sera consacré par Son Eminence le cardinal de Lai, assisté de Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, et de Mgr Polit, archevêque de Quito.

Un nouveau drapeau

On peut voir, ces jours-ci, exposé dans la vitrine de M. Zurkinden, tapissier, à la rue de Lausanne, le nouveau drapeau de la Lepontia, section des Etudiants suisses du Tessin. L'idée que symbolise ce drapeau et la composition de la bannière elle-même sont des plus heureuses. C'est la reconstitution d'un emblème ayant servi aux régiments suisses du service étranger. Sans inscription, léger et fait pour flotter, il a fort grand air. Son dessin fait honneur à M. Henri Zurkinden, fils, qui en est l'auteur, et sa confection confirme la renommée des délicates brodeuses de la Maigrange.

Le drapeau de la « Berchtoldia »

On nous écrit de Berne : Les nombreuses personnes qui ont contemplé, à Fribourg et à Berne, le drapeau exposé de la Berchtoldia n'ont pas ménagé leurs éloges à l'égard de ses auteurs, MM. Cattani et Bercher, qui en ont fait le dessin complet, et des RR. Seigneurs de Jolimont qui l'ont exécuté. Il est juste, pour la gloire méritée de ces artistes, de rapporter le mot de « chef-d'œuvre » qu'on prononce plusieurs personnes compétentes.

La bénédiction de ce nouveau drapeau aura lieu dimanche prochain, après la messe de 11 h. 1/2. Puis un banquet sera servi à l'hôtel Bristol.

La « Berchtoldia » fait un vibrant appel à tous ses amis fribourgeois, afin qu'ils viennent nombreux, à la suite de la Sarina, section maraînière, à cette fête cordiale.

Peinture sur porcelaine

On nous prie de signaler l'intéressante exposition de peinture artistique sur porcelaine qui a lieu au magasin « Au Dock » (Bohème), rue de Romont. Les objets qui sont exposés sont peints et ciselés avec le goût et l'art d'un artiste. A citer en passant les peintures héraldiques, qui sont d'une finesse remarquable. Aussi nous ne doutons pas que nombreuses seront les personnes qui s'inscriront pour le cours de peinture sur porcelaine que veut bien donner M. et Mme de Castello-Challand, cours qui manquent jusqu'à présent dans notre ville.

A propos d'une course en Alsace

Nous avons publié hier une annonce au sujet de la course qu'organise en Alsace la société des sous-officiers de notre ville. On attire à ce propos notre attention sur la façon d'orthographier la fameuse montagne où se rendent nos sous-officiers. Hartmannswilkerkopf est le nom que portait, avant l'annexion allemande de 1871, le célèbre point stratégique. L'Allemagne avait cru devoir alors germaniser plus encore ce nom, qui devint Hartmannswilkerkopf. En reprenant possession de l'Alsace, le gouvernement de la République française a officiellement réintroduit l'ancienne appellation. On ne saurait donc s'obstiner à conserver une orthographe périmée. Bokweiler et Wettweiler sont redevenus aussi Bollwiler et Wattwiler.

CORRESPONDANCE

Genève, 10 juin.

La Société de Belles-Lettres de Genève a été très touchée de l'accueil chaleureux que la population de Fribourg lui a réservé lors de sa fête centrale des sociétés de Belles-Lettres tenue samedi et dimanche dernier sous la présidence de M. Dagobert Cosandey.

Le soin de former le nouveau Comité central de Belles-Lettres a été confié à Genève et c'est M. Henri Tanner, licencié en sciences, qui a été acclamé Président central. Nous avons été heureux de pouvoir resserrer une fois de plus les liens séculaires de courtoisie fraternelle qui unissent les deux antiques cités de Fribourg et de Genève.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir être notre interprète auprès de la population fribourgeoise, pour lui exprimer toute notre gratitude, et d'agréer nos salutations empressées.

André Verne, président.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 11 juin



TEMPS PROBABLE

Zurich, 11 juin, midi.

Ciel variable à nuageux. Température normale. Situation encore peu stable.

CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, 9 juin.

Notre Gruyère est incomparable, ces jours-ci. Le printemps est si hâtif et si plein de soleil que, dans la campagne bulloise, on a commencé les foins, de beaux foins épais et murs qui doivent réjouir nos paysans.

Malheureusement, la fièvre aphteuse est toujours là. Ceux dont les étables ont été épargnées sont dans la crainte. On dit que le mal est moins virulent, cette année-ci. N'empêche qu'il tient bon, qu'il est insidieux, qu'il revient alors qu'on le croyait disparu, et, quand il s'attaque à une étable, c'est souvent le troupeau entier qu'il faut abattre. Pourtant, il ne faut pas trop noircir le tableau, mais espérer dans la saison qui s'annonce bonne pour l'agriculture. Elle sera une compensation aux pertes de bétail et aux forts achats de foin qui ont coûté si cher à beaucoup de nos paysans, à la fin de l'hiver.

La procession de la Fête-Dieu, par un temps radieux, a été très belle à Bulle aussi. Chaque année, on fait un effort pour en relever le décor. Les groupes des enfants, chargés de lourdes guirlandes, de rubans flottants, de paniers de roses ou de cybèle, étaient tout à fait charmants et très variés.

Dans la Grand'rue, devant chaque maison, ou presque, des massifs de fleurs, en étages, faisaient à la procession comme un doux accompagnement en feston. C'était le silencieux hommage des petites fleurs, pressées sur le passage du Roi, des plus humbles qu'on sème sur le sol et se laissent écraser aux plus belles qui s'étaient en palmes.

Et le Roi s'est arrêté sur les autels de verdure, appuyés au fond sombre des sapins, et tout orné de fleurs. Un reposoir avait, cette année-ci, un cachet différent. Il était formé d'un vieux autel de bois sculpté, qui était l'ancien maître-autel de l'église de Bulle, sauvé de l'incendie, en 1805. Dans le soleil, il était tout doré et rayonnant, avec une coupole dont l'élégance ajourée s'accusait contre le ciel bleu et se rehaussait de la verdure des marronniers proches. Pour l'encadrer mieux encore, on avait déployé de vieux châles de cachemire d'un effet somptueux. De plus près, j'ai pu admirer deux vieux saints de bois, au visage naïf et fort expressif, que le Musée Tissot avait prêtés, paraît-il, puis les terres cuites émaillées, des vierges qui resplendissaient d'humilité, près des roses rouges.

J'ai un plaisir tout spécial à relever le bon goût et le cachet que l'on sait avoir chez nous, quelquefois, dans les grandes circonstances. La Chorale de Bulle a été lèlée, dimanche soir, par toute la population, pour la deuxième couronne qu'elle a méritée au concours d'Estavayer. Le Mannerchor, qui concourait en division inférieure, a obtenu une couronne aussi. A la gare, les sociétés de la ville ont reçu les chanteurs, qui ont parcouru les rues en cortège. Le Conseil communal leur a fait une aimable réception, à l'Hôtel-de-Ville. M. Jules Blanc a pris la parole, au nom de la Commune. D'autres discours ont été prononcés par M. Hugentobler et M. Edouard Glasson.

Dans nos villages, Broc, La Tour-de-Trême et d'autres, on a reçu très joyeusement aussi les heureux chanteurs couronnés de laurier ou de chêne. Tous sont enchantés d'Estavayer, du charme de la ville, du lac, et surtout de l'accueil si cordial des Staviaois, qui ont déployé des trésors de talent et d'entrain pour recevoir leurs hôtes.

Ces fêtes développent certainement le goût du chant et l'amour de la belle musique, et stimulent les directeurs et les membres des sociétés. Mais elles ont encore un autre résultat, qui n'est pas à négliger, quoiqu'il soit secondaire pour les chanteurs. Ces fêtes donnent aux Fribourgeois l'occasion de se rencontrer et d'apprécier les qualités des districts voisins, que souvent on ignore. Ainsi, elles sont une occasion de fortifier la solidarité et le patriotisme cantonal.

Le peintre Redmond, dont je vous ai déjà parlé l'année dernière, fait, en ce moment, une seconde exposition de ses œuvres et de celles de Mme Redmond.

Mme Redmond est une peintre de fleurs, et ses masses de campanules bleues, ou de petites roses roses, ou encore de coquelicots, ont une fraîcheur de coloris qui ravit. Sous verre, de petites aquarelles de roses, semblent des miniatures.

M. Redmond expose une vingtaine de paysages et un portrait d'enfant. Des pommiers en fleurs dans une herbe drue et verte comme elle l'est en Gruyère sont d'un effet infiniment gracieux. Le peintre doit aimer particulièrement l'eau. La Sarine et ses grèves plates avec l'allongement, dans le lointain, des montagnes sous la neige, dont l'élegante pointe de Corjon est le terme final, un calme ruisseau, très bleu, sous les arbres, prouvent sa maîtrise et son goût à rendre le charme de l'eau. Mais je préfère encore, à ces tableaux-là, une aquarelle de rochers nus et durs, derrière un talus vert et ce paysage d'hiver avec la Dent de Broc et celle du Chamois, en profil, et encore cette vue de Gruyère, à la gauche, qui ont une fermeté de touche plus personnelle et sont d'un réalisme plus puissant et plus nouveau.

CALENDRIER

Samedi 12 juin

Saint Jean de Saint-Facond, confesseur. Saint Jean de Saint-Facond fut célébré par son grand zèle pour la foi, la sainteté de sa vie et ses miracles.

Dernière Heure

Le prochain cabinet Giolitti

Rome, 11 juin.

(Stefani). — Commentant la crise ministérielle, le Popolo Romano, journal ami de Giolitti, écrit qu'il est absurde de supposer que M. Giolitti, en prenant le pouvoir, voudrait se débarrasser des puissances alliées et retourner dix ans en arrière. M. Giolitti sera le premier à rappeler le grand événement de la victoire et à veiller à ce que les fruits de cette victoire ne soient pas perdus pour l'Italie au profit de l'ennemi et des vaincus d'Asie.

Le Giornale del Popolo, socialiste réformiste, dit que M. Giolitti sera l'unique homme capable de pacifier le pays.

La Tribuna relève que tous, anciens amis et anciens ennemis, journaux favorables et adversaires, furent unanimes à désigner M. Giolitti.

Le Corriere della Sera s'est réservé de juger le cabinet éventuel de M. Giolitti d'après son programme.

France et Angleterre

Paris, 11 juin.

(Havas). — D'après le Petit Parisien, on n'a, dans les milieux officiels français autorisés, aucune confirmation de la nouvelle d'une rencontre qui aurait lieu à Boulogne-sur-Mer, dans la dernière semaine de juin, entre MM. Lloyd George et Millerand.

Le Saint-Siège et l'Irlande

Rome, 11 juin.

(Stefani). — Au sujet d'une correspondance de Londres publiée par le Giornale d'Italia, disant que M. Balfour aurait accueilli avec bienveillance le désir exprimé par le Pape de voir le Vatican représenté dans la Société des Nations et que, en échange de la promesse de M. Balfour d'obtenir que le désir du Pape soit favorablement accueilli en Angleterre, ce dernier se serait engagé à entreprendre une action conciliatrice en Irlande, l'Osservatore Romano se dit être autorisé à déclarer de la façon la plus explicite que ces informations ne reposent sur aucun fondement.

Le bolchévisme condamné

par des travailleurs

New-York, 11 juin.

Suivant une dépêche de Montréal, l'« American Federation of Labour », qui est la direction supérieure de tous les travailleurs organisés du continent américain, a constaté dans son ordre du jour que le bolchévisme a échoué et que les travailleurs ont reconnu ses exagérations.

Munitions pour la Pologne

Pioggie, 11 juin.

Le journal Prawo Laju relate que, le 3 courant, à la gare de Prewau (Bohême), des employés de chemin de fer ont arrêté un train de marchandises transportant, sous fausse déclaration, des munitions et des explosifs provenant de l'Italie et à destination de la Pologne.

Le nouveau régime allemand

Berlin, 11 juin.

(Wolff). — Le Berliner Lokal Anzeiger apprend de source bien informée que le président Ebert n'a pas l'intention de se présenter à nouveau. Il rencontre au sein de son parti une certaine opposition contre sa personne et la trouve injustifiée, car il doit servir en première ligne les intérêts de tout le peuple allemand et non ceux du parti.

En Saxe

Dresde, 11 juin.

(Wolff). — Les deux partis du gouvernement saxon (socialistes et démocrates) publient une déclaration d'après laquelle tous deux sont prêts à tirer les conclusions naturelles qui découlent des résultats des élections. En conséquence, le gouvernement saxon donnerait sa démission. La Chambre saxonne estime qu'il convient de procéder sans retard aux élections pour la formation d'une nouvelle diète.

A l'usine Krupp

Essen, 11 juin.

(Wolff). — Hier jeudi, après midi, plusieurs centaines d'ouvriers des usines Krupp organisèrent une démonstration dans le but d'obtenir une augmentation de salaire immédiate. La direction ayant déclaré ne vouloir traiter qu'avec les conseils d'entreprises, les ouvriers cessèrent le travail sur le champ. L'exécution des travaux urgents fut empêchée par la force. Des scènes de violence se produisirent alors. Les dégâts causés aux installations s'élevèrent à plusieurs millions.

Démission prochaine

du cabinet hongrois

Vienne, 11 juin.

Le Deutsches Volksblatt apprend de Budapest que le cabinet a tenu un long conseil, mais que sa démission n'a pas encore été décidée. Cette démission est cependant attendue pour ces prochains jours. Le comte Apponyi formera probablement le nouveau cabinet avec Teleky comme ministre des affaires étrangères. Huszar entrera au gouvernement comme représentant du parti chrétien-social et Flubéck comme celui du parti des petits agriculteurs.

Exportation serbe

Belgrade, 11 juin.

A la suite des prévisions favorables pour la récolte et de la baisse rapide des prix sur les marchés mondiaux, de grandes quantités de blé qui étaient gardées en réserve ont commencé à apparaître chez nous. Pour dégager le marché, le gouvernement a décidé que la Commission centrale serbe pourra exporter 4000 wagons de blé, 15,000 wagons de maïs et 10,000 pores.

Chez les mineurs anglais

Londres, 11 juin.

(Havas). — La conférence nationale des mineurs de Londres a décidé de charger le comité exécutif d'examiner le rapport financier que doit publier le contrôleur du charbon, afin de formuler une demande de relèvement des salaires.

Elle a adopté une résolution protestant contre l'intervention militaire en Irlande, félicitant les attaques contre les libertés du peuple irlandais, et recommandant au comité parlementaire de hâter la convocation du congrès spécial des trade-unions, afin de déterminer l'attitude du parti ouvrier au sujet de la production et du transport des munitions à destination de l'Irlande et de la Pologne.

Le parti républicain d'Amérique

Chicago, 11 juin.

(Havas). — La scission qui menaçait de se produire parmi les membres de la convention républicaine a pu être évitée grâce à un compromis proposé par le sénateur Elihu Root et accepté à l'unanimité.

Ce compromis prévoit la conclusion d'un nouvel accord avec les nations étrangères et la création d'un tribunal pour le règlement des conflits internationaux.

(Havas). — La convention républicaine a adopté la résolution de paix séparée qui fait partie du programme républicain. Une seule voix s'est prononcée contre cette résolution.

(Havas). — La Convention républicaine a adopté la résolution de paix séparée qui fait partie du programme républicain. Une seule voix s'est prononcée contre cette résolution.

Les troubles en Italie

Itri, 11 juin.

La grève a cessé, après deux jours de désordres, pendant lesquels il y a eu des rencontres avec la force publique. On signale plusieurs blessés.

Dans le Trentin

Trente, 11 juin.

Une grève générale a été déclarée, comme solidarité avec les sommeliers, en grève depuis quelques semaines. Une manifestation a été tentée contre le palais du gouvernement. Il y a eu une rencontre entre les agents et la foule et des coups de revolver ont été tirés. On signale un tué et quatre personnes blessées grièvement.

Invasion de sauterelles en Espagne. Madrid, 11 juin. Des nouvelles officielles, en particulier de Logroño et de diverses autres localités de cette province, signalent qu'une invasion de sauterelles ravage, depuis quelques jours, les cultures et les récoltes, sur une étendue de plus de 150 km.

Les dégâts sont déjà considérables et la situation paraît alarmante. En effet, le fléau semble devoir s'étendre encore, malgré les efforts du service de destruction organisé dès le début avec le concours de la population tant rurale que citadine et de la troupe, car on manque de moyens vraiment efficaces.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 11 juin.

Le Conseil national a continué, ce matin, le débat sur l'augmentation des droits de douanes pour le tabac, les cigares et les cigarettes. Après un discours de M. Musy, conseiller fédéral, la motion de M. Naime, demandant au Conseil fédéral d'abroger son arrêté concernant les droits sur le tabac, a été repoussée par 124 voix contre 40.

L'entrée en matière sur le projet a été votée par 115 voix contre 42 et la discussion des articles renvoyée à lundi.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 11 juin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41 10	42 10
Londres (livre st.)	11 46	21 86
Allemagne (mare)	13 27	14 27
Italie (lire)	30 22	31 22
Autriche (couronne)	3 52	4 32
Prague (couronne)	11 95	12 75
New-York (dollar)	5 39	5 59
Bruxelles	43 40	44 19
Madrid (peseta)	89 60	90 60
Amsterdam (florin)	193 25	200 25
Pétrograd (rouble)	5 50	6 50

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes Valériane-Houblon

== ZYMA ==

Entièrement inoffensive.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies

Madame Emma Chavallaz-Dewarrat et ses enfants, à Ecuwillens, Eugène, Maria, postulant, à Estavayer-le-Lac, Léon, Blanche, Canisius, Ignace, Agathe et Joseph; M. et Mme Julien Chavallaz-Biolley et leurs enfants; Mme et M. Antoine Galley-Chavallaz et leurs enfants; Mme veuve Flavie Chavallaz-Buchs et ses enfants; M. Fridolin Maradan-Chavallaz, instituteur, et ses enfants, à Ecuwillens; M. Narcisse Morel-Chavallaz et ses enfants, à Fribourg; Mme veuve Marie Gendre-Dewarrat et ses enfants, à Villars-le-Gibloux; M. et Mme Joseph Dewarrat et leurs enfants, à Villars-Saint-Pierre; M. et Mme Pierre Dewarrat, à Villars-Saint-Pierre; Mme veuve Euphrasie Huguenot-Dewarrat et ses enfants, à Autigny; Mme veuve Fortunée Chavallaz et ses enfants, à Ecuwillens; Mme Louise Blanc, à Villars-Saint-Pierre; les familles Chavallaz, Chenaux, à Ecuwillens; Dewarrat, à Tatroz, et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et neveu

Monsieur Pacifique CHAVALLAZ
Syndic, député

piéusement décédé le 10 juin, à l'âge de 57 ans, après une longue et cruelle maladie, chrétiennement supportée.

L'enterrement aura lieu, samedi, 12 juin, à 9 heures ½, à Ecuwillens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui!

Le Conseil communal d'Ecuwillens a la douleur de faire part du décès de son dévoué président

Monsieur Pacifique CHAVALLAZ
Syndic et député

Les funérailles auront lieu, à Ecuwillens, le samedi, 12 juin, à 9 h. ½.

Le Conseil paroissial d'Ecuwillens a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pacifique CHAVALLAZ
Président de paroisse

L'enterrement aura lieu samedi, à 9 h. ½.

La société de musique d'Ecuwillens a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pacifique CHAVALLAZ
ancien président et membre actif

Monsieur et Madame Arnold Bourgnicht et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de leur cher petit

PIERRE

enlevé à leur affection à l'âge de 5 mois.

Le service funèbre aura lieu à l'église du Collège, le vendredi, 11 courant, à 2 heures.

Domicile mortuaire: Place du Collège, 25.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Ernest IHRINGER

aura lieu, samedi, 12 juin, à 8 h. ½, en l'église du Collège Saint-Michel.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis BARRAS

aura lieu, lundi, 14 juin, à 8 heures, à l'église de Villars-sur-Glâne.

Monsieur Abbé Arthur Joz-Roland, très touché des nombreuses marques de sympathie qui lui sont parvenues à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui s'y sont associées, les prie de recevoir ici l'expression de sa plus vive gratitude.

Teinturerie THIEL & Co
15 & 17, Faubourg du Lac
NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURE
de Costumes et Vêtements en tous genres

NOIR POUR DEUIL Teinture garantie

Maison de 1^{er} ordre Téléphone 7.51

Preparés à la Vitalone
Graisse de Coco extra
sont les meilleurs

DE BRUYN, L. OLIEN
Refusez tout produit soi-disant similaire.

Viandes, Potages, Legumes, Pâtisseries

Camionnage officiel de la gare de Romont

L'entreprise de camionnage officiel des marchandises de la gare de Romont est au concours jusqu'au 18 juin 1920. Entrée en fonctions, le 1^{er} juillet 1920.

Pour renseignements, s'adresser au chef de gare de Romont.

Envoyer les offres à la Direction soussignée, Lausanne, le 8 juin 1920. 5421

Direction du 1^{er} arrondissement des Chemins de fer fédéraux.

Enchères

Pour cause de décès
samedi 12 et lundi 14 juin, des 9 h. du matin

OUTILLAGE de FORGE

étaux, perceuse, enclume, soufflet et autres machines, outillage, matériel, etc., etc.

Holrie MEYER, maréchal
rue de Romont, 16, FRIBOURG

Société de tir, Lentigny

TIR OBLIGATOIRE

Dimanches 13 et 20 juin
5408 Le comité.

LUCANO SOAP

Les taches d'encre et de rouille disparaissent instantanément grâce au crayon détacheur LUCANO SOAP.

Le crayon anti-rouille-encre, indispensable aux ménages, est en vente au prix de Fr. 0.50.

Sels aromatiques

Pour la toilette et les bains, rien ne parfume et n'adoucit mieux l'eau que les SELS AROMATIQUES.

Les sels aux parfums: Muguet, Eau de Cologne, Cillet sauvage et Lavande sont en vente au prix de 60 cent, la capsule.

Robert DUFÉY, Bandagiste,
82, rue de Lausanne, FRIBOURG.

Pelliculine?

C'est une Pommade antipelliculaire d'une efficacité surprenante contre les pellicules et par le fait même contre la chute des cheveux et la pénétration. Un simple emploi suffit pour obtenir un succès garanti. Contre les pellicules demandez chez les coiffeurs, la "Pelliculine" de Bergmann & Co ZURICH

On demande tout de suite

Garçon

libéré de l'école, pour encaissements, commissions et petits travaux de bureau. P 5291 F 5425

Se présenter au Bureau de l'Indicteur.

ON DEMANDE

Une maison de denrées alimentaires demande

un garçon connaissant les deux langues, pour aider au magasinage et faire les commissions. P 5290 F 5413

Entrée immédiate. S'adresser sous chiffre P 5290 F à Publicitas, à Fribourg.

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

de 16 à 18 ans, pour s'occuper de 2 enfants de 3 et 4 ans et pour aider au ménage. S'adresser à Mme Ryffel-Lanzari, Secrétaire, Stäfa (Lac de Zurich).

ON DEMANDE

environs de Fribourg, p^r les vacances.

PENSION

simple pour 2 enfants de 10 et 13 ans. Frère et sœur. Offres à M^{me} Galliard, 18, rue de la Confédération, Genève. 5446

Un établissement de banque de Fribourg, demande un

apprenti

intelligent et ayant une bonne instruction. S'adresser par écrit sous P 5308 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

pour un hôtel de montagne pour tout de suite, une

bonne cuisinière

Bons gages et bon traitement. S'adresser sous chiffres P 5305 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune fille

19 ans, demande place comme aide de ménage dans bonne famille. S'adresser par écrit sous P 5314 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5438

Trouvé

il y a quelque temps, une paire de gants de chevreau. Les réclamer contre récompense, au café du Holéson. 5439

A LOUER

à Gambach, une belle chambre meublée, bien exposée au soleil. 5432

S'adresser, sous P 5309 F à Publicitas S. A., Fribourg.

CHOIX IMMENSE

EN

Vêtements modernes

POUR

Messieurs & jeunes gens

Nos prix : 85.- 95.- 100.- 125.- 150.- 175.-

Grand choix : Pantalons, vestons alpaga, habits lavables pour Messieurs, jeunes gens et enfants. — Prix modérés.

Kroener-Naphtaly, Fribourg

Avenue de la Gare, 34, à côté de l'hôtel Terminus

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

Bilan au 31 mai 1920

ACTIF	FR.	c.	PASSIF	FR.	c.
Caisses, y compris avoir chez la Banque Nationale et virements postaux	951,478	22	Capital de dotation	50,000,000	—
Banques et Correspondants	17,817,532	63	Fonds de réserve ordinaire	2,300,000	—
Effets sur la Suisse	8,476,895	55	Fonds de réserve spécial	500,000	—
Prêts aux communes et corporations	12,381,393	45	Banques et Correspondants	2,071,739	02
Comptes courants débiteurs	30,147,896	13	Comptes courants créanciers	13,200,524	35
Créances hypothécaires	19,704,583	14	Traites et acceptations	239,186	—
Fonds publics	7,466,391	55	Dépôts en caisse d'épargne et emprunts fixes	14,462,678	72
Coupons	216,606	37	Bons de dépôt, obligations et emprunts fixes	44,377,712	05
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	357,836	97	Caisse de retraite et de prévoyance du personnel	281,431	—
Mobiliers et immeubles	1,319,310	60	Comptes d'ordre	604,335	18
Comptes d'ordre	488,345	71			
TOTAL	108,637,669	32	TOTAL	108,637,669	32

Fribourg, le 8 juin 1920.

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG
LA DIRECTION.

Grand match aux quilles

au Café de Grandfey

Dimanche 30 juin

BEAUX PRIX EXPOSÉS

En cas de beau temps, irrévocablement le dernier jour.

5434-811
Le comité.

Kaufmann-Frey

Route des Alpes, 4

Fleurs et couronnes en tous genres

CONFECTION SOIGNEE — LIVRAISON RAPIDE

EXPEDITION GARANTIE

PRIX MODIQUES 5413

(Tous les samedis, jolies plantes aux prix officiels.)
Téléphone 6.76

CASINO SIMPLON

Dimanche 13 juin, à 8 ½ h. Matinée à 3 h.

LE CALICE

magnifique drame français

QUAND L'AGNEAU SE FACHE

drame de Californie en 4 actes

En cas de beau temps, la séance du soir sera faite en plein air, dans ce cas les places ne sont pas numérotées.

5410

Comptoir d'escompte de GENÈVE

GENÈVE - BALE - LAUSANNE

FRIBOURG

Les coupons de nos obligations à l'échéance du 30 juin 1920 sont payables, dès ce jour, à nos guichets et à ceux de nos agences dans le canton.

5445
LA DIRECTION.

Auberge de Matran

Grand match aux quilles

les dimanches 13 et 20 juin

SOMME EXPOSÉE : 200 FRANCS.

5444
Société de musique.

GRAND CHOIX

de régulateurs montres et bijouterie PRIX très avantageux

ALLIANCES OR

CONTROLÉ FÉDÉRALE

de Fr. 15 à 40

H. Vollichard-Egger
Pont-Suspendu

Commerçant dans la trentaine, rompu aux affaires, capable de diriger seul une entreprise.

demande association

dans maison de commerce ou industrie de l'importation de quelle branche, pouvant prouver marche normale. Repondrait éventuellement à son compte commerce prospère. P 5195 F 5316

Prière d'adresser offres détaillées sous chiffres P 5195 F à Publicitas S. A., Fribourg.

J'ai l'avantage de porter à la connaissance de la clientèle et du public en général, que j'ai repris à mon compte le

MAGASIN HENRI NORDMANN

au Pont Muré (vis-à-vis de la Banque d'Etat), à Fribourg

Marchandise toujours de première qualité

Se recommande :

A. Schumann-Chiquet

Ancien gérant de la Maison GROSCH & GREIFF

Pour diminuer le grand stock de marchandises, j'exposerai chaque semaine dans mes vitrines des occasions remarquables